

Réunion plénière du Comité des Réseaux d'Initiative Publique

Le programme

DE LA COUVERTURE DU TERRITOIRE
PAR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Article 50

- I. - L'article L. 1511-6 du code général des collectivités territoriales est abrogé.
- II. - Le titre II du livre IV de la première partie du même code est complété par un chapitre V ainsi rédigé :

« CHAPITRE V

« Réseaux et services locaux de télécommunications

« Art. L. 1425-1. - I. - Les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent, deux mois au moins après la publication de leur projet dans un journal d'annonces légales et sa transmission à l'Autorité de régulation des télécommunications, établir et exploiter sur leur territoire des infrastructures et des réseaux de télécommunications au sens de l'article L. 32 du code des postes et des télécommunications électroniques et des postes.

Comité des Réseaux d'Initiative Publique
Réunion plénière du 17 septembre 2008

9h00 – 9H15 **Introduction par Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement**

9h15 - 10h45 **Table ronde sur la couverture du territoire par les réseaux haut débit (ADSL, Wimax, WIFI, satellite) animée par Denis Rapone, membre de l'ARCEP**

- M. Alain Rousset, Président du Conseil régional d'Aquitaine, Président de l'ARF,
- M. René Souchon, Président du Conseil régional d'Auvergne
- M. Christian Paul, député de la Nièvre, Vice-président du Conseil régional de Bourgogne
- M. Yves Blanc, directeur de la Stratégie et des Relations institutionnelles d'Eutelsat
- M. Philippe Leroy, Sénateur de la Moselle, Président du Conseil général
- M. Loïc Biot, Directeur associé, Numéo
- M. Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise
- M. Eric Doligé, Sénateur du Loiret, Président du Conseil général

11h00 - 12h30 **Table ronde sur les nouveaux réseaux à très haut débit (FTTH, très haut débit mobile) animée par Gabrielle Gauthey, membre de l'ARCEP**

- M. Michel Paulin, Directeur général Réseau, SI et Innovation, SFR/ Neuf Cegetel
- M. Jean-François Le Grand, Sénateur de la Manche, président du Conseil général
- M. Bruno Retailleau, Sénateur de la Vendée, Président de la commission du dividende numérique
- M. Thierry Solère, Premier adjoint au maire de Boulogne-Billancourt, Vice-Président du Conseil général des Hauts de Seine
- M. Yves Parfait, Directeur du projet fibre optique, France Télécom
- M. Michel Chanel, Vice-président du syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain
- M. Maxime Lombardini, Directeur général d'Iliad
- M. Lambros Papadias, Direction générale de la concurrence, Commission Européenne

12h30 - 12h45 **Conclusion par Paul Champsaur, Président de l'ARCEP :**

Bilan des travaux du CRIP en 2007-2008 et propositions de programme de travail 2008-2009